

Prévisions budgétaires
2013-2014
et
Rapport financier préliminaire
2012-2013

Le 31 mars 2013



Directeur général des
élections du Québec

Table des matières

Introduction	5
 Section 1	
Prévisions budgétaires du Directeur général des élections du Québec 2013-2014	7
1.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014 et les prévisions budgétaires 2012-2013 (éléments 01 et 03)	11
1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014 et les prévisions budgétaires 2012-2013 (élément 01)	13
1.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014 et les prévisions budgétaires 2012-2013 (élément 03)	17
 Section 2	
Rapport financier préliminaire du Directeur général des élections du Québec 2012-2013 – Dépenses estimées au 31 mars 2013	23
2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2012-2013 et les dépenses estimées au 31 mars 2013 (éléments 01 et 03)	25
2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2012-2013 et les dépenses estimées au 31 mars 2013 (élément 01)	27
2.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2012-2013 et les dépenses estimées au 31 mars 2013 (élément 03)	31

Introduction

Conformément à l'article 543 de la Loi électorale (L.R.Q., c. E-3.3), le Directeur général des élections du Québec remet au président de l'Assemblée nationale ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2013-2014.

L'étude des prévisions est confiée à une commission parlementaire, laquelle les approuve et dépose son rapport à l'Assemblée nationale (réf. articles 544 et 546 de la Loi électorale).

Outre les prévisions budgétaires, le Directeur général des élections du Québec est tenu de fournir aux membres de la Commission parlementaire un rapport financier préliminaire de l'exercice précédent (réf. article 544 de la Loi électorale).

Les données qui apparaissent dans le *Rapport financier préliminaire* indiquent les dépenses estimées au 31 mars 2013. Les informations utilisées pour la production de ce document sont tirées des rapports financiers comptabilisés au 28 février 2013 ainsi que d'une estimation des dépenses pour le mois de mars 2013.

Le total des prévisions budgétaires des dépenses 2013-2014 contenues dans ce rapport est de 41 200 000 \$. Il est supérieur de 5 361 600 \$ à celui que le Directeur général des élections du Québec a fait parvenir, en novembre 2012, au Secrétariat du Conseil du trésor, pour l'exercice financier 2013-2014, aux fins de la publication du *Livre des crédits*. Ces renseignements se retrouvent dans le volume du *Budget de dépenses 2013-2014*, réservé aux crédits et aux plans de dépenses et d'investissements de l'Assemblée nationale et des personnes désignées, au Programme 03 – Administration du système électoral lequel comprend trois éléments :

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien;**
- Élément 02 – Commission de la représentation électorale;
- **Élément 03 – Activités électorales.**

Dans ce rapport, la répartition des prévisions budgétaires entre les éléments du programme diffère quelque peu de celle présentée au Livre des crédits. Elle reflète les demandes budgétaires des unités administratives.

À l'élément 01 – Gestion interne et soutien, nous trouvons les prévisions des dépenses liées à la gestion interne du Directeur général des élections du Québec ainsi qu'au soutien administratif nécessaire à la tenue des activités électorales.

Le Directeur général des élections du Québec fournit à la Commission de la représentation électorale toute l'aide nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions, en particulier les services de son personnel. L'élément 02 est présenté dans un document distinct.

À l'élément 03 – Activités électorales, sont prévues les dépenses liées à la tenue d'activités électorales et à certains projets spéciaux. Il est important de noter que les sommes inscrites à cet élément ne le sont qu'à titre indicatif, puisqu'elles peuvent être modifiées si des mandats ou des événements imprévus surviennent en cours d'exercice.

Dans les tableaux qui suivent, nous trouvons une ventilation des prévisions budgétaires par catégorie de dépenses, pour l'élément 01, et par activité électorale, pour l'élément 03.

Le présent budget de 41 200 000 \$ est supérieur à celui de l'an dernier qui était de 34 092 000 \$. Cette augmentation de 7 108 000 \$ s'explique principalement par la hausse du financement public des partis politiques (5,3 M\$) suivant l'adoption, en décembre 2012, du projet de loi n° 2, Loi modifiant la Loi électorale afin de réduire la limite des contributions par électeur, de diminuer le plafond des dépenses électorales et de rehausser le financement public des partis politiques du Québec. De plus, un budget supplémentaire de 1,0 M\$ est consacré aux activités de l'Unité spéciale d'enquête en matière de financement politique illégal, mise en place en décembre 2012.

Par ailleurs, une augmentation est prévue au niveau de la rémunération (1,2 M\$) à la suite des augmentations salariales prévues selon les conventions collectives, aux progressions d'échelons et promotions accordées aux employés. Une diminution du budget consacré à l'amortissement (1,5 M\$) est également prévue, suivant le report de la mise en service du système de gestion des élections provinciales (GEP) et des équipements nécessaires à son opération.

Enfin, il est à noter qu'une augmentation de 1,5 M\$ est prévue relativement au budget des dépenses non récurrentes. Ainsi, une augmentation du budget de 2,3 M\$ est planifiée pour assumer les activités liées à la tenue, par les municipalités, des élections générales municipales de novembre 2013. De plus, les budgets demandés en 2012-2013 dans le but de finaliser la formation du personnel électoral et de tenir des essais de simulation du système GEP (0,8 M\$), à l'échelle provinciale, n'ont pas été reconduits.

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Éléments			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
Rémunération				
Rémunération du personnel permanent	16 875 000	0	155 000	17 030 000
Rémunération du personnel occasionnel	1 200 000	0	1 635 400	2 835 400
Rémunération du personnel électoral			741 500	741 500
Total partiel	18 075 000	0	2 531 900	20 606 900
Fonctionnement				
Frais de déplacement	153 600	33 100	572 800	759 500
Contrats de services professionnels	1 921 600	22 900	49 000	1 993 500
Formation, congrès et cotisations	242 100	0	0	242 100
Services de télécommunications	319 000	0	123 000	442 000
Contrats de nature technique	2 520 900	30 500	1 833 100	4 384 500
Taxes foncières, assurances et autres	229 700	0	0	229 700
Location de biens meubles et immeubles	487 000	2 000	175 000	664 000
Fournitures et autres dépenses	507 100	1 000	44 000	552 100
Amortissement	650 000	0	400 000	1 050 000
Total partiel	7 031 000	89 500	3 196 900	10 317 400
Transfert				
Allocation aux partis politiques	0	0	10 203 700	10 203 700
Autres dépenses	0	0	72 000	72 000
Total partiel	0	0	10 275 700	10 275 700
TOTAL	25 106 000	89 500	16 004 500	41 200 000

Effectif total du programme	256	0	2	258
-----------------------------	-----	---	---	-----

Budget d'investissements (supercatégorie)	Éléments			TOTAL
	01	02	03	
Immobilisations	2 000 000	0	1 000 000	3 000 000
TOTAL	2 000 000	0	1 000 000	3 000 000

Section 1.1

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014 et les prévisions budgétaires 2012-2013 (éléments 01 et 03)

Les informations financières qui apparaissent dans ce document démontrent certains écarts entre les prévisions budgétaires 2013-2014 et celles de 2012-2013.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

Les prévisions budgétaires des dépenses 2013-2014, de 25 106 000 \$, sont supérieures de 508 000 \$ à celles de 2012-2013 (réf. page 13). Cette augmentation s'explique principalement par :

- ◇ l'augmentation de la rémunération (1,1 M\$), à la suite des augmentations salariales prévues selon les conventions collectives, aux progressions d'échelons et promotions accordées aux employés;
- ◇ la diminution des dépenses reliées aux contrats de services professionnels (0,6 M\$).

- **Élément 03 – Activités électorales**

Les prévisions budgétaires des dépenses 2013-2014, de 16 004 500 \$, sont supérieures de 6 602 500 \$ à celles de 2012-2013 (réf. page 17). Cette augmentation s'explique principalement par :

- ◇ la hausse du financement public des partis politiques suivant l'adoption du projet de loi n° 2 (5,3 M\$);
- ◇ l'augmentation du budget relié aux élections municipales, étant donné la tenue par les municipalités des élections générales municipales de novembre 2013 (2,3 M\$);
- ◇ la réalisation des activités de l'Unité spéciale d'enquête (1,0 M\$);
- ◇ la diminution de la dépense d'amortissement prévue suivant le report de la mise en service du système GEP et des équipements nécessaires à son opération (1,5 M\$);

Section 1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014 et les prévisions budgétaires 2012-2013

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Prévisions budgétaires 2013-2014 ①	Prévisions budgétaires 2012-2013 ②	Écarts ① - ②
Rémunération			
Rémunération du personnel permanent	16 875 000	15 900 000	975 000
Rémunération du personnel occasionnel	1 200 000	1 100 000	100 000
Total partiel	18 075 000	17 000 000	1 075 000
Fonctionnement			
Frais de déplacement	153 600	170 600	(17 000)
Contrats de services professionnels	1 921 600	2 553 600	(632 000)
Formation, congrès et cotisations	242 100	228 100	14 000
Services de télécommunications	319 000	310 000	9 000
Contrats de nature technique	2 520 900	2 633 800	(112 900)
Taxes foncières, assurances et autres	229 700	224 700	5 000
Location de biens meubles et immeubles	487 000	471 000	16 000
Fournitures et autres dépenses	507 100	514 200	(7 100)
Amortissement	650 000	492 000	158 000
Total partiel	7 031 000	7 598 000	(567 000)
Transfert			
Allocation aux partis politiques	0	0	0
Autres dépenses	0	0	0
Total partiel	0	0	0
TOTAL	25 106 000	24 598 000	508 000

Effectif total du programme	258	258	0
-----------------------------	-----	-----	---

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	2 000 000	500 000	1 500 000
TOTAL	2 000 000	500 000	1 500 000

Section 1.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014
et les prévisions budgétaires 2012-2013

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
Rémunération	
Rémunération du personnel permanent	975 000
Rémunération du personnel occasionnel	100 000
Total partiel	1 075 000
Fonctionnement	
Frais de déplacement	(17 000)
Contrats de services professionnels	(632 000)

Notes explicatives

Rémunération du personnel permanent 975 000 \$

Le budget de 16 875 000 \$ correspond à la rémunération de 238 postes permanents. Deux postes permanents pour un budget de 155 000 \$ sont budgétés à l'élément 03 à compter de 2013-2014.

Rémunération du personnel occasionnel 100 000 \$

Le budget de 1 200 000 \$ représente la masse salariale des 18 ETC servant au remplacement des effectifs permanents, absents pour pré-retraites, maladies, congés parentaux ou autres, au surcroît de travail temporaire et à l'embauche d'étudiants.

Frais de déplacement (17 000 \$)

L'écart est non significatif.

Contrats de services professionnels (632 000 \$)

Le budget de 1 921 600 \$ servira principalement à la rémunération de ressources externes, spécialisées en informatique pour l'entretien des systèmes, le maintien et la mise à niveau des infrastructures technologiques ainsi que la migration des bases de données, la sécurité informatique, l'entretien de la liste électorale permanente (LEP), l'achat de données du SQCA et la mise à jour des sites Web et de l'intranet.

L'écart s'explique par une diminution prévue des besoins en ressources externes, spécialisées en informatique.

Section 1.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014
et les prévisions budgétaires 2012-2013

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
Fonctionnement	
Formation, congrès et cotisations	14 000
Services de télécommunications	9 000
Contrats de nature technique	(112 900)
Taxes foncières, assurances et autres	5 000
Location de biens meubles et immeubles	16 000

Notes explicatives

Formation, congrès et cotisations 14 000 \$

L'écart est non significatif.

Services de télécommunications 9 000 \$

L'écart est non significatif.

Contrats de nature technique (112 900 \$)

Le budget de 2 520 900 \$ comprend les dépenses de publicité, de promotion, d'impression, de poste et messagerie, les frais d'entretien de l'édifice René Lévesque et les dépenses reliées aux plans de support informatique en lien avec les équipements et les logiciels.

L'écart s'explique principalement par la diminution du budget consacré à l'entretien de l'édifice René-Lévesque (138 000 \$).

Taxes foncières, assurances et autres 5 000 \$

Le budget de 229 700 \$ comprend les dépenses reliées aux taxes municipales et scolaires ainsi que la prime d'assurance de la bâtisse.

L'écart est non significatif.

Location de biens meubles et immeubles 16 000 \$

Un budget de 487 000 \$ est prévu pour le loyer du Centre de distribution Roger-Lefrançois (375 000 \$) ainsi que la location d'équipements (112 000 \$).

L'écart est non significatif.

Section 1.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014
et les prévisions budgétaires 2012-2013

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
Fonctionnement	
Fournitures et autres dépenses	(7 100)
Amortissement	158 000
Total partiel	(567 000)
Transfert	
Allocation aux partis politiques	0
Autres dépenses	0
Total partiel	0
TOTAL	508 000

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	1 500 000
TOTAL	1 500 000

Notes explicatives

Fournitures et autres dépenses (7 100 \$)

Le budget de 507 100 \$ comprend les dépenses d'achat de fournitures et de matériel non capitalisables, de logiciels et de licences ainsi que les dépenses d'électricité.

L'écart est non significatif.

Amortissement 158 000 \$

L'écart est principalement dû à l'amortissement des nouveaux biens dont l'acquisition est prévue en 2013-2014.

Immobilisations 1 500 000 \$

Le budget de 2 000 000 \$ servira à la mise en place d'un réseau de stockage et d'un réseau sans fil, au remplacement du système d'alimentation de secours, des postes de travail et de la suite bureautique ainsi qu'à l'acquisition de mobilier de bureau.

Section 1.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014 et les prévisions budgétaires 2012-2013

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2013-2014 ①	Prévisions budgétaires 2012-2013 ②	Écarts ① - ②
Activités électorales			
Frais de vérification des partis politiques	0	59 700	(59 700)
Plan d'action en matière de financement des partis politiques	0	59 900	(59 900)
Unité spéciale d'enquête	1 029 200	0	1 029 200
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	416 000	391 000	25 000
Comité des DS	23 800	0	23 800
Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	166 100	12 100	154 000
Formation pour les activités électorales	340 000	12 000	328 000
Formation <i>Réseau de soutien</i>	13 100	0	13 100
Mise à jour des sections de vote	29 000	29 000	0
Élections scolaires	81 500	8 000	73 500
Avis sur le financement des partis politiques	45 700	60 600	(14 900)
Commission permanente de révision	358 600	455 000	(96 400)
Enquêtes et poursuites	326 600	461 700	(135 100)
Commission Charbonneau	15 000	0	15 000
Budget non récurrent :			
▪ Élections municipales	2 484 200	196 800	2 287 400
▪ Formation <i>Gestion des événements provinciaux</i> (GEP)	0	324 500	(324 500)
▪ Simulations <i>Gestion des événements provinciaux</i> (GEP)	0	490 000	(490 000)
Amortissement	400 000	1 935 000	(1 535 000)
Total partiel	5 728 800	4 495 300	1 233 500
Transfert			
Allocation aux partis politiques	10 203 700	4 906 700	5 297 000
Frais de vérification des partis politiques	72 000	0	72 000
Total partiel	10 275 700	4 906 700	5 369 000
TOTAL	16 004 500	9 402 000	6 602 500
Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	1 000 000	5 800 000	(4 800 000)
TOTAL	1 000 000	5 800 000	(4 800 000)

Section 1.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014
et les prévisions budgétaires 2012-2013

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Frais de vérification des partis politiques	(59 700)
Plan d'action en matière de financement des partis politiques	(59 900)
Unité spéciale d'enquête	1 029 200
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	25 000

Notes explicatives

Frais de vérification des partis politiques (59 700 \$)

À compter de 2013-2014, ce budget est présenté dans la supercatégorie « Transfert ».

Plan d'action en matière de financement des partis politiques (59 900 \$)

Aucun budget n'est prévu en 2013-2014.

Unité spéciale d'enquête 1 029 200 \$

Le budget de 1 029 200 \$ est consacré aux activités d'un groupe de travail mis sur pied en décembre 2012, dont la mission est de documenter, analyser, détecter, enquêter, tant sur le plan provincial que municipal et scolaire, et ce, dans la perspective de veiller à ce que les représentants des entités politiques adhèrent à une application conforme des règles de financement au regard de la Loi électorale.

Communication avec les directeurs du scrutin (DS) 25 000 \$

Le budget de 416 000 \$ servira à garder un lien Internet avec les 125 DS, à louer un espace à leur résidence et à les rémunérer 36 heures dans l'année.

L'écart provient principalement de l'ajout d'un budget pour l'acquisition de matériel informatique non capitalisable (22 000 \$).

Section 1.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014 et les prévisions budgétaires 2012-2013

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Comité des DS	23 800
Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	154 000
Formation pour les activités électorales	328 000
Formation <i>Réseau de soutien</i>	13 100
Mise à jour des sections de vote	0
Élections scolaires	73 500

Notes explicatives

Comité des DS 23 800 \$

Un budget de 23 800 \$ servira à organiser trois rencontres avec dix DS afin de les consulter sur divers sujets.

Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS) 154 000 \$

Le budget de 166 100 \$ servira à sélectionner de nouveaux DS dans 55 circonscriptions.

De plus, des postes de DAS seront aussi à pourvoir.

Formation pour les activités électorales 328 000 \$

Le budget de 340 000 \$ servira à former les nouveaux DS et DAS sur le processus électoral.

En 2012-2013, il était prévu de former 10 DAS seulement, comparativement à 120 personnes en 2013-2014.

Formation *Réseau de soutien* 13 100 \$

Le budget de 13 100 \$ est prévu pour former de nouvelles ressources pour soutenir les nouveaux DS ou suppléer aux besoins lors du départ ou de l'incapacité d'agir de certains DS.

Mise à jour des sections de vote 0 \$

Le budget de 29 000 \$ servira à effectuer du travail de délimitation des sections de vote dans des circonscriptions.

Élections scolaires 73 500 \$

Le budget de 81 500 \$ est essentiellement prévu pour du personnel temporaire nécessaire pour absorber un surplus de travail relié aux élections scolaires de 2014, notamment pour la mise à jour de la documentation scolaire et du registre des entités politiques autorisées du Québec (REPAQ).

Section 1.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014
et les prévisions budgétaires 2012-2013

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Avis sur le financement des partis politiques	(14 900)
Commission permanente de révision	(96 400)

Notes explicatives

Avis sur le financement des partis politiques (14 900 \$)

Le budget de 45 700 \$ représente les frais prévus, dans la Loi électorale, pour la publication des avis sur le financement des partis politiques autorisés.

L'écart est non matériel.

Commission permanente de révision (96 400 \$)

« Afin d'assurer de façon continue la mise à jour de la liste électorale permanente, le directeur général des élections établit à son bureau une commission permanente de révision. » (Article 40.12.1 de la Loi électorale). Cette commission est composée de représentants des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale.

Un budget de 358 600 \$ est prévu à cette fin.

L'écart est principalement dû par la diminution du nombre de partis politiques représentés.

Section 1.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014
et les prévisions budgétaires 2012-2013

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Enquêtes et poursuites	(135 100)
Commission Charbonneau	15 000
Budget non récurrent :	
▪ Élections municipales	2 287 400
▪ Formation <i>Gestion des événements provinciaux</i> (GEP)	(324 500)
▪ Simulations <i>Gestion des événements provinciaux</i> (GEP)	(490 000)

Notes explicatives

Enquêtes et poursuites (135 100 \$)

Le budget de 326 600 \$ représente principalement les salaires et les frais de déplacement des enquêteurs de la Direction des affaires juridiques, affectés à des mandats faisant suite à des activités électorales.

L'écart s'explique par le transfert de deux enquêteurs à l'*Unité spéciale d'enquête*.

Commission Charbonneau 15 000 \$

Un budget de 15 000 \$ est consacré pour les frais de déplacement reliés à la présence de l'institution à titre d'intervenant à la Commission Charbonneau.

Élections municipales 2 287 400 \$

Un budget de 2 484 200 \$ est relié aux responsabilités du Directeur général des élections du Québec pour les prochaines élections municipales du 3 novembre 2013.

Environ 120 séances de formation sont prévues, principalement pour les présidents d'élection, les trésoriers des municipalités et les nouveaux représentants officiels des partis politiques.

De plus, un budget de 1,6 M\$ est aussi prévu pour la campagne d'information.

Formation *Gestion des événements provinciaux* (GEP) (324 500 \$)

Aucun budget n'est prévu en 2013-2014.

Simulations *Gestion des événements provinciaux* (GEP) (490 000 \$)

Aucun budget n'est prévu en 2013-2014.

Section 1.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014
et les prévisions budgétaires 2012-2013

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Amortissement	(1 535 000)
Total partiel	1 233 500
Transfert	
Allocation aux partis politiques	5 297 000
Frais de vérification des partis politiques	72 000
Total partiel	5 369 000
TOTAL	6 602 500

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	(4 800 000)
TOTAL	(4 800 000)

Notes explicatives

Amortissement (1 535 000 \$)

L'écart s'explique par le report de la mise en service du système GEP et des équipements nécessaires à son opération.

Allocation aux partis politiques 5 297 000 \$

L'écart s'explique par la hausse du financement public des partis politiques contenue dans le projet de loi n° 2, Loi modifiant la Loi électorale afin de réduire la limite des contributions par électeur, de diminuer le plafond des dépenses électorales et de rehausser le financement public des partis politiques du Québec.

Après l'adoption de cette loi, le 6 décembre 2012, l'allocation annuelle par électeur est passée de 0,82 \$ à 1,50 \$. De plus, la loi prévoit à certaines conditions, le versement de montants aux entités politiques autorisées visées par la Loi électorale en fonction des montants qui leur sont versés à titre de contribution.

Frais de vérification des partis politiques 72 000 \$

Le budget de 72 000 \$ correspond au remboursement de la moitié des frais de vérification des partis politiques autorisés selon l'article 112 de la Loi électorale. Au cours des années précédentes, ce budget était présenté dans la supercatégorie « Fonctionnement ».

Immobilisations (4 800 000 \$)

Un budget de 1 000 000 \$ est prévu, notamment pour l'acquisition d'un réseau sans fil pour les bureaux du directeur du scrutin et pour la réalisation des travaux d'architecture d'un nouveau système informatique pour la LEP. Deux autres développements sont également prévus au cours de 2013-2014.

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Éléments			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
Rémunération				
Rémunération du personnel permanent	15 150 000	0	472 500	15 622 500
Rémunération du personnel occasionnel	1 300 000	0	2 340 900	3 640 900
Rémunération du personnel électoral	0	0	41 816 700	41 816 700
Total partiel	16 450 000	0	44 630 100	61 080 100
Fonctionnement				
Frais de déplacement	162 300	35 800	155 500	353 600
Contrats de services professionnels	1 892 900	20 500	144 500	2 057 900
Formation, congrès et cotisations	174 500	0	2 100	176 600
Services de télécommunications	314 000	0	119 900	433 900
Contrats de nature technique	2 308 000	24 700	540 200	2 872 900
Taxes foncières, assurances et autres	228 800	0	0	228 800
Location de biens meubles et immeubles	478 000	2 000	106 200	586 200
Fournitures et autres dépenses	472 300	1 000	210 800	684 100
Dépenses de fonctionnement	0	0	20 219 300	20 219 300
Amortissement	472 700	0	200 300	673 000
Total partiel	6 503 500	84 000	21 698 800	28 286 300
Transfert				
Allocation aux partis politiques	0	0	6 250 000	6 250 000
Remboursement des dépenses électorales	0	0	10 222 600	10 222 600
Total partiel	0	0	16 472 600	16 472 600
TOTAL	22 953 500	84 000	82 801 500	105 839 000

Budget d'investissements (supercatégorie)	Éléments			TOTAL
	01	02	03	
Immobilisations	600 000	0	1 300 000	1 900 000
TOTAL	600 000	0	1 300 000	1 900 000

Section 2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2012-2013 et les dépenses estimées au 31 mars 2013 (éléments 01 et 03)

Dans les tableaux qui suivent, nous trouvons une ventilation des prévisions budgétaires et des dépenses estimées par catégorie de dépenses, pour l'élément 01, et par activité électorale, pour l'élément 03.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

Les dépenses estimées au 31 mars 2013 sont inférieures de 1 644 500 \$ aux prévisions budgétaires 2012-2013 qui étaient de 24 598 000 \$ (réf. page 27). L'écart de 6,7 % entre les dépenses estimées et les prévisions budgétaires s'explique par une diminution des dépenses salariales attribuables à des postes permanents non pourvus durant l'exercice financier et des dépenses de fonctionnement moindre que les prévisions budgétaires, principalement au niveau des contrats de services professionnels.

- **Élément 03 – Activités électorales**

Les dépenses estimées au 31 mars 2013 sont supérieures de 73 399 500 \$ aux prévisions qui étaient de 9 402 000 \$ (réf. page 31).

Cet écart s'explique principalement par :

- ◇ le coût des élections partielles tenues le 11 juin 2012 dans les circonscriptions d'Argenteuil et de LaFontaine (1,2 M\$);
- ◇ la réalisation d'activités préparatoires et le réapprovisionnement du matériel électoral pour les élections générales en 2012 (1,5 M\$);
- ◇ le coût des élections générales du 4 septembre 2012 (70,0 M\$);
- ◇ la hausse du financement public des partis politiques à la suite de l'adoption, en décembre 2012, du projet de loi n° 2 (1,3 M\$);
- ◇ la diminution de la dépense d'amortissement prévue à la suite du report de la mise en service du système GEP (1,7 M\$);
- ◇ le réapprovisionnement du matériel électoral pour d'éventuelles élections générales (0,8 M\$).

Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2012-2013
et les dépenses estimées au 31 mars 2013

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Prévisions budgétaires 2012-2013 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2013 ②	Écarts ① - ②
Rémunération			
Rémunération du personnel permanent	15 900 000	15 150 000	750 000
Rémunération du personnel occasionnel	1 100 000	1 300 000	(200 000)
Total partiel	17 000 000	16 450 000	550 000
Fonctionnement			
Frais de déplacement	170 600	162 300	8 300
Contrats de services professionnels	2 553 600	1 892 900	660 700
Formation, congrès et cotisations	228 100	174 500	53 600
Services de télécommunications	310 000	314 000	(4 000)
Contrats de nature technique	2 633 800	2 308 000	325 800
Taxes foncières, assurances et autres	224 700	228 800	(4 100)
Location de biens meubles et immeubles	471 000	478 000	(7 000)
Fournitures et autres dépenses	514 200	472 300	41 900
Amortissement	492 000	472 700	19 300
Total partiel	7 598 000	6 503 500	1 094 500
Transfert			
Allocation aux partis politiques	0	0	0
Autres dépenses	0	0	0
Total partiel	0	0	0
TOTAL	24 598 000	22 953 500	1 644 500

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	500 000	600 000	(100 000)
TOTAL	500 000	600 000	(100 000)

Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2012-2013
et les dépenses estimées au 31 mars 2013

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
Rémunération	
Rémunération du personnel permanent	750 000
Rémunération du personnel occasionnel	(200 000)
Total partiel	550 000
Fonctionnement	
Frais de déplacement	8 300
Contrats de services professionnels	660 700
Formation, congrès et cotisations	53 600

Notes explicatives

Rémunération du personnel permanent 750 000 \$

L'écart de 4,7 % provient de postes non pourvus durant une certaine période de l'exercice financier.

Rémunération du personnel occasionnel (200 000 \$)

L'écart de 18,2 % s'explique par l'embauche plus élevée que prévu d'effectifs supplémentaires destinés au remplacement des effectifs permanents, absents pour préretraites, maladies, congés parentaux ou autres, au surcroît de travail temporaire et à l'embauche d'étudiants.

Frais de déplacement 8 300 \$

L'écart de 4,9 % est non significatif.

Contrats de services professionnels 660 700 \$

L'écart de 25,9 % provient principalement de l'utilisation moindre que prévue des ressources externes spécialisées en informatique (450 000 \$).

De plus, des projets concernant les communications, le site Web et l'extranet ont été reportés ou annulés (110 000 \$).

Formation, congrès et cotisations 53 600 \$

L'écart de 23,5 % s'explique principalement par le fait que les activités de formation ont été moindres en raison des élections générales tenues au cours de l'année.

Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2012-2013
et les dépenses estimées au 31 mars 2013

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
Fonctionnement	
Services de télécommunications	(4 000)
Contrats de nature technique	325 800
Taxes foncières, assurances et autres	(4 100)
Location de biens meubles et immeubles	(7 000)
Fournitures et autres dépenses	41 900
Amortissement	19 300
Total partiel	1 094 500
Transfert	
Allocation aux partis politiques	0
Autres dépenses	0
Total partiel	0
TOTAL	1 644 500

Notes explicatives

Services de télécommunications (4 000 \$)

L'écart de 1,3 % est non significatif.

Contrats de nature technique 325 800 \$

Ce poste budgétaire inclut les dépenses de publicité, de promotion, d'impression, de poste et messagerie, les frais d'entretien de la bâtisse et les dépenses reliées aux plans de support informatique en lien avec les équipements et les logiciels.

L'écart de 12,4 % provient principalement des frais d'entretien de la bâtisse (200 000 \$) et du stationnement (100 000 \$) qui ont été moindre que prévu.

**Taxes foncières, assurances
et autres** (4 100 \$)

L'écart de 1,8 % est non significatif.

**Location de biens meubles
et immeubles** (7 000 \$)

Ce poste budgétaire comprend le loyer du Centre de distribution Roger-Lefrançois ainsi que les différentes locations d'équipements.

L'écart de 1,5 % est non significatif.

Fournitures et autres dépenses 41 900 \$

L'écart de 8,2 % est principalement dû à une surévaluation de la prévision budgétaire.

Amortissement 19 300 \$

L'écart de 3,9 % est non significatif.

Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2012-2013 et les dépenses estimées au 31 mars 2013

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	(100 000)
TOTAL	(100 000)

Notes explicatives

Immobilisations	(100 000 \$)
Acquisitions :	
▪ Équipements informatiques et de bureau	<u>600 000 \$</u>

Section 2.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2012-2013 et les dépenses estimées au 31 mars 2013

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2012-2013 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2013 ②	Écart ① - ②
Activités électorales			
Frais de vérification des partis politiques	59 700	74 700	(15 000)
Plan d'action en matière de financement des partis politiques	59 900	0	59 900
Unité spéciale d'enquête	0	224 000	(224 000)
Communication avec les DS	391 000	486 400	(95 400)
Recrutement des DS et des DAS	12 100	179 400	(167 300)
Formation pour les activités électorales	12 000	18 000	(6 000)
Mise à jour des sections de vote	29 000	29 000	0
Élections scolaires	8 000	9 000	(1 000)
Avis sur le financement des partis politiques	60 600	68 600	(8 000)
Commission permanente de révision	455 000	213 000	242 000
Élections municipales	196 800	215 700	(18 900)
Enquêtes et poursuites	461 700	426 800	34 900
Autres projets et mandats	0	234 400	(234 400)
Budget non récurrent :			
• Formation <i>Gestion des événements provinciaux</i> (GEP)	324 500	2 200	322 300
• Simulations <i>Gestion des événements provinciaux</i> (GEP)	490 000	792 700	(302 700)
Amortissement	1 935 000	200 300	1 734 700
Élections partielles du 11 juin 2012 (Argenteuil et LaFontaine)	0	1 150 800	(1 150 800)
Activités préparatoires et réapprovisionnement du matériel électoral pour les élections générales du 4 septembre 2012	0	1 451 500	(1 451 500)
Élections générales du 4 septembre 2012	0	70 000 000	(70 000 000)
Réapprovisionnement du matériel électoral pour les élections générales	0	775 000	(775 000)
Total partiel	4 495 300	76 551 500	(72 056 200)
Transfert			
Allocation aux partis politiques	4 906 700	6 250 000	(1 343 300)
Total partiel	4 906 700	6 250 000	(1 343 300)
TOTAL	9 402 000	82 801 500	(73 399 500)
Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	5 800 000	1 300 000	4 500 000
TOTAL	5 800 000	1 300 000	4 500 000

Section 2.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2012-2013
et les dépenses estimées au 31 mars 2013

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Frais de vérification des partis politiques	(15 000)
Plan d'action en matière de financement des partis politiques	59 900
Unité spéciale d'enquête	(224 000)
Communication avec les DS	(95 400)

Notes explicatives

Frais de vérification des partis politiques (15 000 \$)

Ce poste budgétaire correspond au remboursement de la moitié des frais de vérification des partis politiques autorisés, selon l'article 112 de la Loi électorale.

L'écart est dû à l'ajout de nouveaux partis politiques.

Plan d'action en matière de financement des partis politiques 59 900 \$

Aucune dépense n'a été effectuée en 2012-2013. Le budget a été transféré à l'Unité spéciale d'enquête.

Unité spéciale d'enquête (224 000 \$)

Ce budget a servi à mettre en place un groupe de travail, en décembre 2012, dont la mission est de documenter, analyser, détecter, enquêter, tant sur le plan provincial que municipal et scolaire, et ce, dans la perspective de veiller à ce que les représentants des entités politiques adhèrent à une application conforme des règles de financement au regard de la Loi électorale.

Communication avec les DS (95 400 \$)

Ce budget a servi à rémunérer 27 heures aux 125 DS, à garder des liens téléphoniques et Internet avec eux ainsi qu'à louer un espace à leur résidence.

L'écart s'explique principalement par le remplacement des ordinateurs portables et des imprimantes des DS (153 000 \$) et par la diminution de la rémunération pendant la tenue des élections générales du 4 septembre 2012 (42 000 \$).

Section 2.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2012-2013
et les dépenses estimées au 31 mars 2013

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Recrutement des DS et des DAS	(167 300)
Formation pour les activités électorales	(6 000)
Mise à jour des sections de vote	0
Élections scolaires	(1 000)
Avis sur le financement des partis politiques	(8 000)
Commission permanente de révision	242 000
Élections municipales	(18 900)
Enquêtes et poursuites	34 900

Notes explicatives

Recrutement des DS et des DAS (167 300 \$)

Le dépassement de 167 300 \$ s'explique par le coût de la publicité d'un nouveau concours tenu à l'automne 2012 afin de pourvoir 55 postes vacants de DS.

Formation pour les activités électorales (6 000 \$)

L'écart n'est pas significatif.

Mise à jour des sections de vote 0 \$

Le travail de délimitation des sections de vote, effectué au cours de l'exercice 2012-2013 a été effectué tel que prévu.

Élections scolaires (1 000 \$)

Le budget a servi à effectuer des envois par la poste et par messagerie.
L'écart n'est pas significatif.

Avis sur le financement des partis politiques (8 000 \$)

L'écart n'est pas significatif.

Commission permanente de révision 242 000 \$

La diminution de la dépense par rapport au budget provient, entre autres, du fait que la Commission n'aura pas siégé de juillet à la mi-février étant donné la tenue des élections générales le 4 septembre 2012.

Élections municipales (18 900 \$)

L'écart provient, entre autres, de l'augmentation des frais de déplacement des enquêteurs.

Enquêtes et poursuites 34 900 \$

L'écart s'explique par la diminution de la masse salariale des enquêteurs comparativement à ce qui a été initialement prévu pour 2012-2013.

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Autres projets et mandats	(234 400)
Budget non récurrent :	322 300
• Formation <i>Gestion des événements provinciaux</i> (GEP)	(302 700)
• Simulation <i>Gestion des événements provinciaux</i> (GEP)	
Amortissement	1 734 700
Élections partielles du 11 juin 2012 (Argenteuil et LaFontaine)	(1 150 800)

Notes explicatives

Autres projets et mandats (234 400 \$)

En 2012-2013, les dépenses de 234 400 \$ ont servi à :

- réaliser une campagne d'information concernant le projet de loi n° 2 (2012, chapitre 26) (211 000 \$);
- assumer les dépenses reliées à la présence de l'institution à la Commission Charbonneau (19 500 \$);
- assumer les dépenses des coûts résiduels pour une campagne d'information effectuée en 2011-2012 concernant le projet de loi n° 120, loi concernant les campagnes à la direction des partis politiques (2011, chapitre 38) (1 900 \$);
- assurer la dépense des coûts résiduels des élections générales du 8 décembre 2008 (600 \$) et de l'élection partielle du 5 décembre 2011, dans la circonscription de Bonaventure (1 400 \$).

Formation *Gestion des événements provinciaux* (GEP) 322 300 \$

L'écart provient du report de la formation du personnel clé (assistant au système informatique) à une date ultérieure.

Simulation *Gestion des événements provinciaux* (GEP) (302 700 \$)

Les travaux reliés à la simulation tenue à l'échelle provinciale, au printemps 2012, ont été plus importants que ceux prévus lors du plan initial.

Amortissement 1 734 700 \$

L'écart provient principalement du report à un exercice ultérieur de la mise en service du développement informatique du système GEP et des équipements nécessaires à son opération.

Élections partielles du 11 juin 2012 (Argenteuil et LaFontaine) (1 150 800 \$)

Cette dépense représente le coût des élections partielles tenues le 11 juin 2012.

Section 1.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014 et les prévisions budgétaires 2012-2013

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Activités préparatoires et réapprovisionnement du matériel électoral pour les élections générales du 4 septembre 2012	(1 451 500)
Élections générales du 4 septembre 2012	(70 000 000)
Réapprovisionnement du matériel électoral pour les 41 ^e élections générales	(775 000)
Total partiel	(72 056 200)
Transfert	
Allocation aux partis politiques	(1 343 300)
Total partiel	(1 343 300)
TOTAL	(73 399 500)

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	4 500 000
TOTAL	4 500 000

Notes explicatives

Activités préparatoires et réapprovisionnement du matériel électoral pour les élections générales du 4 septembre 2012 (1 451 500 \$)

Cette dépense représente les coûts reliés à la préparation des élections générales du 4 septembre 2012.

Élections générales du 4 septembre 2012 (70 000 000 \$)

Cette dépense représente les coûts assumés au cours de l'exercice 2012-2013, pour les élections générales tenues le 4 septembre 2012.

Réapprovisionnement du matériel électoral pour les 41^e élections générales (775 000 \$)

Cette dépense représente les coûts assumés en 2013-2013, pour d'éventuelles élections générales.

Allocation aux partis politiques (1 343 300 \$)

L'écart provient de la hausse du financement public applicable à compter du 1^{er} janvier 2013, à la suite de l'adoption, en décembre 2012, du projet de loi n^o 2.

Immobilisations 4 500 000 \$

L'écart provient principalement du report, à un exercice ultérieur, de l'acquisition des équipements nécessaires à l'implantation et au déploiement du système GEP (4 000 000 \$). De plus, le début du développement du nouveau système de la LEP a été reporté à 2013-2014 (200 000 \$). Enfin, le budget investi pour le nouveau système de paie électorale a été moins élevé que prévu (100 000 \$).

Acquisitions :

▪ Matériel informatique	800 000 \$
▪ Système de paie électorale	100 000 \$
▪ Développement informatique	400 000 \$
	<u>1 300 000 \$</u>